Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 022-212202345-20261023-261002-DE

DEPARTEMENT
des COTES D'ARMOR

Arrondissement
de GUINGAMP

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE de PLOUVARA

n°26-10-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres en exercice : 15
Membres présents : 14 ***Convocations le 15/10/2026***
Votants : 14

Objet : Portails coulissants : stade – terrain de tennis

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr NICOLAS Cyril, Maire.

Etaient présents : C.NICOLAS - C.BANIEL - S.L'HOSTELLIER - D.LECOQ - L.TURBAN - C.LE GRAET - M.JEAN - J.MARIETTE - A.GAUTIER - T.BERTHAUD - A.LE MEHAUTE - N.GUILLOSSON - G.CORNEC - P.SYLVESTRE

Absente excusée : A.MEHEUT

Secrétaire de séance : A.GAUTIER

Monsieur le Maire présente les devis sollicités pour la fourniture et la pose de deux portails coulissants sur rail 5mx2m aux entrées du stade et du terrain de tennis.

- TOUPIN Environnement : 15 858 € HT

- EI LORGUILLOUS : 18 175 € HT

- PEDRON Paysage :..... 15 105 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité, le devis le mieux disant, présenté par l'entreprise PEDRON Paysage pour un montant de 15 105 € HT. La dépense sera affectée en investissement sur l'opération 78 / acquisitions (art 2135).

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme

Le Maire,
Cyril NICOLAS

Le secrétaire,
Aurore GAUTIER